

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 12 décembre 1967

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE BLÉ—ANNONCE D'UNE VENTE SELON L'ACCORD AVEC LA CHINE

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai le plaisir d'informer la Chambre qu'à la suite de négociations prolongées à Canton, la Commission canadienne du blé a réussi à conclure un contrat de vente avec la Chine continentale en vue de l'exportation de deux millions de tonnes fortes de blé, 5 p. 100 en plus ou en moins, qui seront expédiées de janvier à octobre 1968.

Ce contrat est visé par les modalités du troisième accord à long terme avec la Chine et comprendra du blé du Nord n^{os} 1, 2 et 3, ainsi qu'une petite quantité de blé dur.

A supposer que la pleine tolérance soit acceptée, la vente atteindra 78.4 millions de boisseaux. Avec le contrat que je viens d'annoncer, le total des ventes, en vertu du troisième accord à long terme, s'élève à 4.7 millions de tonnes ou environ 177 millions de boisseaux.

L'accord à long terme prévoit un minimum de 4.5 à un maximum de 7.5 millions de tonnes répartis sur une période de trois ans à compter du 1^{er} août 1966, les quantités devant être négociées séparément pour chaque année. Comme pour les accords antérieurs, les conditions de paiement pour les ventes visées par l'accord à long terme sont de 25 p. 100 comptant au moment du chargement du navire, et le solde de 75 p. 100 dans les 18 mois, avec intérêt. La garantie du gouvernement du Canada à la Commission canadienne du blé rend possible la disposition de paiement différé.

Je sais que tous les députés se joindront à moi pour féliciter chaleureusement la Commission du blé d'avoir si bien réussi en négociant un accord aussi important pour l'économie canadienne.

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle): Monsieur l'Orateur, je crois pouvoir parler au nom de tous les députés de la Chambre en disant que nous accueillons avec joie l'accord à long terme conclu avec la République populaire de Chine. Un des points intéressants de cette entente, c'est que la Chine

prend plus que les quantités minimums de blé, restant ainsi fidèle à l'intention exprimée dès 1961.

Par ailleurs, je devrais signaler deux choses au ministre: d'abord, les Chinois sont des marchands très avisés et compétents et, à n'en pas douter, la durée prolongée des négociations révèle qu'ils comptent bien s'assurer que tout faux pas de notre gouvernement ou d'autres gouvernements quant au prix du blé tourne à l'avantage des Chinois. En raison du manque de prévoyance du gouvernement actuel, nous avons convenu de faire avec le GATT un arrangement relatif aux grains qui n'entrera en vigueur que le 1^{er} juillet 1968. Nous n'étions plus protégés par l'Accord international sur le blé, dont les dispositions relatives aux prix garantis ne sont plus applicables depuis le 1^{er} août 1967. Les cultivateurs de blé du monde entier ne jouissaient plus de la protection de prix minimum ou maximum. A la suite des agissements des marchands des bourses aux grains de Chicago et de Kansas, le prix du blé baissa à environ 23c. et 24c. le boisseau.

• (2.40 p.m.)

A bon droit, les Chinois ont tiré tout le parti possible de cette baisse. Dans le même ordre d'idées, il y a lieu de bien faire remarquer que les cultivateurs de blé de l'Ouest blâmeront carrément le gouvernement pour cette baisse de prix.

Mon second point, duquel j'ai fait mention en passant, hier, c'est qu'aucun pays n'a été plus prévenant pour le Canada que la Chine, pour ce qui est des accords à long terme. En 1961, nous avons demandé à la Chine si elle ne consentirait pas à établir un bureau commercial au Canada pour faciliter les échanges entre nos entreprises du secteur privé et ses organismes ou agences de vente de l'État. Elle y a agréé, mais ce n'est qu'en 1964 que nous avons constaté pourquoi notre engagement envers la Chine n'avait pas été acquitté. J'ai renseigné le ministre du Commerce d'alors à ce propos; or, à ce jour, la promesse donnée par un gouvernement du Canada n'a pas été remplie par son successeur.

C'est pourquoi, aussi longtemps que le gouvernement actuel persistera à ne pas mettre en œuvre une initiative indispensable au maintien de la bonne foi entre les deux pays intéressés, je continuerai à soulever la question; elle n'est pas essentielle, mais si nous tenons notre promesse, nous montrerons à la Chine que nous l'acceptons dans le concert